

Groupe du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (PAEAN) Compte rendu de la téléconférence

Organisée par la Commission de coopération environnementale (CCE), à Montréal



Compte rendu de la téléconférence

tenue

Le jeudi 15 janvier 2004

De 14 h 00 à 15 h 15 HNE

1. Accueil des participants et appel nominal

Aguilar Valadés, Martino
Arnold, Dana
Beaton, Archie
Carpentier, Chantal Line
Case, Scot (président)
Collie, Neil
Crew, Gregory
Gómez Lafarga, Lorena
Johnson, Brian
Kerr, Robert

Legault, Loretta
Martínez, Luz Aída
Park, Jacob
Plouffe, Madeleine
Régnier, Mathieu
Remolador, Mary Ann
Shannon, Julie
Skinner, Elizabeth
Stephens, Jeff

2. Lecture finale de l'énoncé de mission du PAEAN

Approbation de l'énoncé de mission

Énoncé de la mission et des objectifs du PAEAN

La mission du PAEAN consiste à améliorer, à promouvoir et à faciliter la mise au point d'outils et la réalisation d'activités liés aux achats écologiques en Amérique du Nord, en vue de créer des marchés pour des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique, offerts par des entreprises axées sur une gestion durable, et d'engendrer ainsi des avantages économiques, sociaux et environnementaux concrets.

Les objectifs du PAEAN consistent à coordonner et à encourager la collaboration entre tous les intervenants dans le domaine des achats écologiques.

Julie Shannon demande ce qui a motivé le choix du terme « produits à privilégier » au lieu de « produits moins polluants ».

Scot Case fait remarquer que, lors de la téléconférence du mois d'octobre 2003, on a proposé de tenir compte, dans le libellé de l'énoncé de mission, des percées réalisées ces dernières années dans le secteur des achats écologiques et de l'évolution des travaux réalisés dans le cadre du PAEAN.

Il rappelle qu'on a également discuté de cette question à la téléconférence du mois de décembre 2003 et qu'à cette occasion, il a été mentionné que la notion d'« approvisionnement durable » englobe l'ensemble des achats écologiques tout en ouvrant la porte à d'autres intervenants.

Robert Kerr souligne qu'on a également parlé, à la dernière réunion, de la notion de produits et services « à privilégier du point de vue écologique », qui va bien au-delà de la simple protection de l'habitat.

M^{me} Shannon dit qu'il pourrait être difficile de définir le terme « entreprises axées sur une gestion durable ». Loretta Legault est d'accord avec elle et ajoute qu'il faut garder cet élément à l'esprit.

3. Le point sur la situation au Semarnat et sur les remaniements

Chantal Line Carpentier invite les représentants du *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles) à décrire les changements qui se sont produits au sein du ministère. Martino Aguilar Valadés dit que, à la suite des remaniements, le directeur général adjoint de la Coopération internationale, José Manuel Medina, remplacera Israel Nuñez comme chargé de la liaison avec le PAEAN.

4. Suivi de la dernière téléconférence

- **Essai de l'outil Eco-SAT et conférence sur les « collectivités durables » (Burlington, Vermont)**

M^{me} Carpentier explique les activités prévues par la CCE pour la mise à l'essai de l'outil Eco-SAT avant le printemps. Elle rappelle que Greg Crew, de Green Order [système d'approvisionnement du *New York State Education Department* (Ministère de l'Éducation de l'État de New York)], et le Semarnat prévoient également utiliser cet outil. Elle invite tous les participants à utiliser Eco-SAT et propose de le rendre accessible sur Internet. On indiquera clairement qu'il s'agit d'un outil provisoire.

L'outil Eco-SAT sera présenté à la conférence sur les « collectivités durables », qui se tiendra en juillet. Jacob Park et John Polak se sont déjà inscrits à la conférence. Si d'autres personnes souhaitent y participer, elles doivent communiquer avec M^{me} Carpentier. Information : <<http://www.global-community.org/conference/>>.

Elizabeth Skinner fera un exposé sur les travaux de certification de la *Rainforest Alliance* (Alliance pour la protection des forêts ombrophiles). Elle mentionne qu'il serait intéressant de cibler un produit en particulier, le café par exemple, et de réunir des gens qui ont contribué à promouvoir le café certifié – groupes confessionnels, organismes de certification du commerce équitable/de produits biologiques/écologiques, municipalités, entreprises et acheteurs industriels. Elle demande si

des membres du PAEAN accepteraient de faire une présentation conjointe. Pour obtenir de plus amples renseignements on peut communiquer avec elle à l'adresse <eskiner@ra.org>.

Jacob Park se dit prêt à faire une présentation avec un autre membre du Comité directeur ou une personne qui connaît bien l'initiative.

- **Objectifs à inclure dans le communiqué du Conseil et ébauche de la nouvelle version du feuillet d'information incluant certains essais pilotes et des produits recommandés**

Au sujet de l'établissement d'objectifs concernant le PAEAN, Brian Johnson précise que les objectifs ne seront pas inclus dans l'énoncé de mission, mais qu'ils en découleront. Il demande aux autres membres ce qu'ils en pensent. Il propose ceci :

1. Relever jusqu'à quatre catégories de produits ou services qui seront recommandées aux ministères de l'Environnement en vue de lancer une initiative multinationale conjointe d'achats de produits et services à privilégier du point de vue écologique.

2. Réunir et rendre publiquement accessibles les politiques d'organisations gouvernementales et non gouvernementales sur les achats de produits et services à privilégier du point de vue écologique, et définir une politique-cadre visant à faciliter l'élaboration de programmes au sein d'organisations qui cherchent à se doter d'un programme d'achats de produits et services à privilégier du point de vue écologique.

Suivi

Ces questions seront soumises à l'examen du Comité directeur qui les inclura, avec les questions découlant du rapport à venir du *Center for a New American Dream* (CNAD) à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de 2004.

M. Kerr dit qu'il faudrait dresser une liste d'objectifs pour la promotion de l'initiative. Il aimerait que l'obtention d'une reconnaissance, par les gouvernements, de la nécessité d'adopter des pratiques d'achat écologique dans tous les secteurs de l'économie soit incluse dans la liste des objectifs. Il souhaite également que le PAEAN s'attache à définir une politique-cadre sur les achats écologiques.

Brian Johnson suggère de définir la « structure institutionnelle » de l'Eco-SAT. Qui s'occupera de la gestion de cet outil qui se veut adaptable?

M. Case dit que le CNAD s'apprête à examiner les politiques d'achat écologique des acheteurs institutionnels. Cet examen vise notamment à définir les enjeux, définitions, tendances et produits communs à toutes les politiques existantes. Il comportera un examen des produits qui font le plus fréquemment l'objet de programmes d'achat écologique. Les responsables du PAEAN utiliseront le rapport qui sera produit au terme de cet examen pour définir les catégories de produits sur lesquelles ils pourront axer leurs efforts.

M. Case demande aux participants de lui fournir les politiques du Mexique sur ce sujet. L'étude vise essentiellement à déterminer les éléments à inclure dans une politique efficace d'achat écologique. Plus précisément, on cherche à répondre à la question suivante : Qu'est-ce qui rend une politique d'achat de produits alimentaires plus écologique? La réponse à cette question pourrait aider la CCE à cibler les études crédibles qui ont déjà été effectuées sur l'évaluation des impacts environnementaux de la libéralisation du commerce dans le secteur agricole.

- Mandat des membres du Comité directeur

M. Kerr propose de rédiger l'ébauche du mandat des membres. M^{me} Carpentier explique pourquoi on a inscrit la question du mandat à l'ordre du jour. Elle fait référence à la dernière discussion du Groupe à ce sujet et précise que le mandat facilitera la définition du rôle des membres du Comité directeur et établira plus clairement la distinction entre les membres du Comité directeur et les membres ordinaires du Groupe du PAEAN.

Mathieu Régnier demande s'il faut discuter de la pertinence des renseignements envoyés aux personnes inscrites sur la liste de diffusion électronique. Certains de ces renseignements n'intéressent pas nécessairement tout le monde. M^{me} Carpentier répond que le PAEAN doit être aussi transparent que possible et que cela a été clairement établi dès le départ.

5. Mesures à prendre avant la session du Conseil (juin 2004)

M^{me} Carpentier explique qu'il ne faut pas tarder à déterminer les prochaines étapes en vue de la session du Conseil qui aura lieu en juin 2004. C'est à cette occasion que les décisions stratégiques sont prises en ce qui a trait aux activités de la CCE; ces décisions sont fondées sur un examen des activités menées au cours de l'année écoulée.

Brian Johnson demande si la CCE demeurera le principal responsable du PAEAN, compte tenu du fait que cette organisation est la mieux placée pour coordonner l'initiative. Les autres participants sont d'accord pour que la CCE conserve son rôle de coordination. Aucune autre organisation n'a la même envergure en Amérique du Nord.

À la X^e session ordinaire du Conseil de la CCE tenue en juin 2003, les ministres ont demandé au Secrétariat de travailler de concert avec les Parties et les responsables du PAEAN afin de dresser un plan d'action en matière d'achats écologiques, et ce, en respectant les obligations nationales et internationales qui incombent aux Parties. Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, le Secrétariat devrait collaborer avec les Parties et les responsables du PAEAN afin de définir des outils, d'établir des priorités et de relever les pratiques exemplaires qui facilitent les achats écologiques et trouver des catégories de produits auxquelles on pourrait accorder la priorité dans le programme de travail de 2004. M^{me} Carpentier propose de s'inspirer de ces travaux et de travailler en collaboration avec les représentants des gouvernements au sein du Groupe du PAEAN.

M^{me} Carpentier ajoute que, si toutes les Parties souhaitent que la CCE inscrive les achats écologiques à son programme d'activités, il faudra préparer rapidement une présentation sur les réalisations et les initiatives du PAEAN. En 2004, il sera important de déterminer les produits ou les services auxquels les trois pays accorderont la priorité en ce qui a trait à l'élaboration de politiques, ainsi que de réaliser une étude visant à définir les politiques qui pourraient favoriser le plus efficacement la commercialisation de ces produits.

M^{me} Carpentier souligne les efforts déployés l'an dernier par Julie Shannon, Dana Arnold et Loretta Legault pour faire valoir les intérêts du PAEAN auprès de leur gouvernement respectif. Malgré les importantes compressions budgétaires survenues récemment à la CCE, le PAEAN est maintenu, en grande partie grâce au travail de ces personnes. Il est important de maintenir cet engagement, de même que la participation des gouvernements.

M. Case mentionne que l'exercice 2003–2004 sera riche en réalisations, dont l'outil ECO-SAT et le rapport intitulé *Les achats écologiques : Des exemples d'expériences fructueuses en Amérique du Nord*.

Quelqu'un mentionne qu'on pourrait profiter de l'occasion pour actualiser le feuillet d'information de la CCE en y incluant, par exemple, de nouvelles expériences fructueuses. L'illustration des effets positifs du commerce de produits écologiques s'inscrirait parfaitement dans le contexte de l'examen décennal de l'application de l'ALÉNA/ANACDE. M^{me} Carpentier dit qu'on pourrait axer le communiqué sur ces éléments.

Brian Johnson suggère qu'on demande à un groupe de travail de dresser la liste des questions qui pourraient être soumises au Conseil. M^{me} Carpentier est d'accord avec cette suggestion et précise que la liste devrait être prête à la mi-mai.

Suivi

M^{me} Carpentier et M. Régnier présenteront sous peu le calendrier des activités du PAEAN prévues d'ici la réunion du Conseil.

Suivi

M^{mes} Arnold, Shannon et Legault, les représentants du gouvernement du Mexique, ainsi que M^{me} Carpentier travailleront ensemble dans le cadre de ce projet. Le Secrétariat organisera une réunion au mois de février pour définir des éléments qu'on pourrait partager avec les Parties.

M^{me} Carpentier dit que les provinces devraient participer au PAEAN. Elle demande aux participants de fournir le nom de personnes avec qui les responsables du PAEAN pourraient communiquer à ce sujet.

Suivi

M. Case propose aux participants de dresser une liste des dix principaux produits achetés par les acheteurs écologiques.

6. Quel message Robert Kerr pourrait-il livrer à la conférence de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui se tiendra du 4 au 7 février?

Des élus et des fonctionnaires de divers ordres d'administration publique participeront à cette conférence. M. Case dit qu'il est important de mentionner que des environnementalistes des trois pays sont prêts à travailler pour faire avancer la cause. M^{me} Legault demande si on ne devrait pas s'adresser directement aux municipalités pour leur demander si elles souhaitent participer au PAEAN.

7. Divers

A) M. Case dit qu'il existe une structure similaire au PAEAN au Japon. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le site Web suivant : <http://eco.goo.ne.jp/gpn/index.html>.

La Première conférence internationale sur l'approvisionnement écologique aura lieu les 6 et 7 octobre 2004 à Sendai, au Japon. Les objectifs visés sont les suivants : 1) préparation d'un

manifeste sur la collaboration mondiale pour les achats écologiques; 2) établissement d'un réseau international d'achats écologiques.

B) La vidéo sur l'approvisionnement écologique du CNAD peut servir à promouvoir l'initiative.

C) M^{me} Arnold dit que l'*Office of the Federal Environmental Executive* (OFEE, Bureau du responsable fédéral de l'environnement) présente le principe des achats écologiques comme un programme à volets multiples et non comme un ensemble de programmes distincts (achat de produits contenant des matières recyclées, éconergétiques, biotransformés et à privilégier du point de vue écologique). Elle précise que les achats sont régis par divers organismes gouvernementaux et que l'OFEE est en train d'élaborer un programme de formation sur les achats écologiques qui sera accessible sur le site de formation en ligne GoLearn de l'*Office of Personnel Management* (Bureau de la gestion du personnel). Le matériel didactique créé par l'OFEE, l'*Environmental Protection Agency* (Agence de protection de l'environnement), le *Department of Energy* (Ministère de l'Énergie) et le *Department of Defense* (Ministère de la Défense) constitue la base de la nouvelle formation, qui devrait être prête aux alentours du 22 avril 2004 (Jour de la Terre).

D) M^{me} Legault dit que le gouvernement du Canada prépare une étude sur les achats écologiques et leurs effets sur les règles commerciales. M^{me} Arnold lui offre son aide; une étude similaire a été effectuée aux États-Unis.

E) Brian Johnson annonce que, depuis peu, la ville de Santa Monica achète du papier pour copies et d'autres produits de papier entièrement recyclés. Les renseignements pertinents seront communiqués aux abonnés de la liste de diffusion électronique.

F) Archie Beaton annonce la tenue prochaine du sommet sur le papier durable. Les représentants du PAEAN pourraient y faire un exposé sur les activités réalisées dans le cadre du projet.

G) M. Case dit que l'État de Pennsylvanie prépare une vidéo et que l'initiative de Santa Monica pourrait l'intéresser.

8. Prochaine réunion

La prochaine téléconférence aura lieu le 17 février, à 14 h (heure normale de l'Est).

La séance est levée à 15 h 15.